

Communiqué de presse

An III des accords bilatéraux : l'agglomération franco-valdo-genevoise passe à la vitesse supérieure

En 2004, les accords bilatéraux conclus entre l'Union européenne et la Suisse renforcent le développement de l'agglomération franco-valdo-genevoise. C'est, en particulier, la conséquence de l'accord sur la libre circulation des personnes, qui facilite l'accès au marché de l'emploi suisse. Voilà ce qui ressort de la Synthèse 2005 de l'Observatoire statistique transfrontalier, qui rassemble et relate les principales évolutions observées autour de la frontière depuis une année par les trois institutions de la statistique publique territorialement concernées (l'Office cantonal de la statistique du canton de Genève, l'INSEE Rhône-Alpes et le Service de recherche et d'information statistiques du canton de Vaud).

Si, en 2004, la croissance de la population se tasse dans le canton de Genève de même que dans le canton de Vaud - morosité conjoncturelle oblige -, elle reste encore importante, voire très importante dans l'agglomération transfrontalière. A Genève, le ralentissement observé fait suite à quelques années d'accroissement démographique particulièrement fort et, dans le canton de Vaud, il résulte surtout d'un moindre mouvement d'étrangers en possession d'un titre de court séjour (parmi lesquels figuraient les anciens saisonniers). Traditionnellement, les apports migratoires étrangers alimentent le dynamisme démographique de ce côté de la frontière. Avec les accords bilatéraux, ils sont davantage le fait des Européens de l'UE à 15. Côté France, l'Ain et la Haute-Savoie sont, en Rhône-Alpes, les départements où l'on observe depuis de nombreuses années les plus fortes augmentations de population.

Dans un contexte de métropolisation, les accords bilatéraux contribuent à gommer l'effet-frontière et à étendre l'aire du marché du travail. Dans le canton de Genève comme dans celui de Vaud, jamais le nombre de titulaires d'un permis frontalier n'a été aussi élevé. A fin 2004, leur effectif est ainsi d'un peu plus de 58 000 personnes, plus des trois quarts ayant un permis délivré à Genève. En deux ans, la main-d'œuvre frontalière a augmenté de près d'un quart dans les deux cantons. Même si on peut attribuer une part de cet accroissement à des substitutions d'autorisation de travail ou encore à des régularisations de situation, même si les effectifs sont quelque peu gonflés par des arrêts d'activité non signalés (estimés à 10 %), le phénomène gagne en ampleur et les derniers chiffres 2005 confirment cette évolution. Sur les 58 000 titulaires en question, environ 50 000 résident en Haute-Savoie et dans l'Ain, dont presque les deux tiers dans le seul Genevois français (Genevois haut-savoyard et Pays de Gex réunis). Une évolution significative se confirme : l'extension géographique progressive des zones de recrutement. Avec des effectifs encore restreints, des régions de plus en plus éloignées de l'agglomération transfrontalière genevoise se mettent à fournir celle-ci en main-d'œuvre.

Avec plus de 5 000 logements commencés en 2004, la construction atteint un niveau d'activité record dans l'agglomération transfrontalière. Elle est particulièrement soutenue dans le Genevois français (3 500 logements mis en chantier), plus encore du côté haut-savoyard que dans le Pays de Gex. Pour autant, cela n'empêche pas les indicateurs de la situation du marché du logement de rester tous au rouge en France voisine. C'est le cas également dans les deux cantons suisses. De l'autre côté de la frontière, l'envolée des prix constitue certainement le signe le plus prégnant de la tension qui y règne : en 2004, dans le Genevois et à Annecy, les prix dépassent la moyenne nationale (dans laquelle est inclus Paris); dans le Chablais français, ils la rejoignent. Les tensions sur le marché immobilier exacerbent la demande de logement social dans la zone transfrontalière, mais la croissance du nombre de logements à loyer modéré (exceptionnelle en 2003 dans le Genevois haut-savoyard) se révèle continuellement insuffisante pour y répondre, comme en témoigne l'inexistence de logements vacants dans le parc social.

En 2004, les difficultés économiques figurent encore en bonne place dans les préoccupations. L'emploi résiste mieux en France voisine grâce aux secteurs d'activité du commerce de détail, de la construction ou encore de l'hôtellerie-restauration. En revanche, il stagne dans le canton de Vaud et recule sévèrement dans celui de Genève. En conséquence, le chômage s'aggrave du côté suisse et encore plus au cœur de l'agglomération. Alors que le contexte conjoncturel est peu porteur, le vent de libéralisation, qui souffle sur le marché de l'emploi en Suisse, bouscule les comportements et les mécanismes connus jusqu'alors. Outre celle des frontaliers, l'augmentation de la main-d'œuvre étrangère en provenance de l'UE des 15, au bénéfice d'un titre de séjour de courte ou de longue durée ou encore d'une annonce pour une durée de travail de moins de trois mois, est sensible dans les deux cantons lémaniques. En raison de leur situation géographique et de l'effet d'agglomération, cette progression est plus élevée que la moyenne suisse. Ce phénomène devrait se poursuivre : à mi-2005, les derniers chiffres font état d'une belle reprise de l'emploi dans le canton de Genève et d'une vraie embellie dans le canton de Vaud.

28 septembre 2005 - n° 35